

Sophie Pelletier et  
Véronique Cnockaert  
Université du Québec à Montréal

Avant-propos. La convenance,  
géométrie variable et  
arithmétique sociale

« **C**e qui est très convenable, c'est de faire la grue, [...] et puis de rester à bavardichonner avec les personnes de son sexe », se plaint la jeune Renée Mauperin dans le roman éponyme; par contre, enchaîne-t-elle, « une chose [...] qui n'est pas convenable du tout, c'est de lire, il n'y a que deux ans qu'on me permet les feuilletons dans le journal<sup>1</sup> ». On le sait, entre les revendications républicaines et les contraintes impériales, le XIX<sup>e</sup> siècle fut propice à une édification sans précédent de codes et de lois encadrant l'ordre des bonnes mœurs, mais aussi à une prolifération extraordinaire de manuels de bienséance. C'est pourquoi, qu'il s'agisse de romans, de poèmes, de correspondance

---

1. Edmond et Jules de Goncourt, *Renée Mauperin*, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1990 [1864], p. 52-53.

ou de journal, rares sont les œuvres à cette époque qui ne soulèvent pas d'une manière ou d'une autre la question du convenable, comme si celle-ci souvent présentée comme un allant de soi avait néanmoins besoin de se dire à chaque fois autrement et d'être rappelée sans cesse, tant il semble dangereux d'y manquer. En effet, un écart aux convenances entraîne inévitablement une réprobation, laquelle pourtant n'est que rarement morale, et jamais judiciaire. Quelle est alors la nature de l'infraction? et surtout, quels en sont les enjeux?

Dans son *Essai sur la littérature du savoir-vivre*, Michel Lacroix rappelle justement que « l'homme inconvenant [...] choque — il ne [...] nuit pas<sup>2</sup> ». Certes, mais encore... si au XIX<sup>e</sup> siècle, un bris des convenances ne conduit pas toujours au bannissement, la littérature nous rappelle que, quel que soit le poids qu'on leur attribue, il est impossible d'en faire fi totalement. Aussi la littérature prend-elle soin, elle qui a fait de la société son sujet de prédilection, de jouer habilement avec les limites entre le « il faut » et le « il ne faut pas », limites qui s'articulent autour d'implications parfois morales, affectives, politiques, sociales ou toutes celles-ci à la fois — le XIX<sup>e</sup> y voyant un impératif de civilisation et un agent civilisateur. Les convenances forment surtout une matière romanesque de choix, car elles instaurent des dialectiques puissantes entre les jeux de corps et les jeux de langage.

Par ailleurs, depuis les travaux de Norbert Élias, Michel Foucault, Michel de Certeau et Alain Corbin, pour ne citer que ceux-là, nous savons que les convenances et règles de vie, si elles révèlent le conditionnement des individus, éclairent également l'histoire des mentalités : le modelage des manières de vivre régleme celui des manières de penser et vice versa. Ainsi, le convenable et les autocontraintes qu'il implique apparaissent forcément comme l'expression de la conscience d'une société donnée à un moment donné. Mais le convenable ne cache-t-il pas autre chose, à savoir la

---

2. Michel Lacroix, *De la politesse. Essai sur la littérature du savoir-vivre*, Paris, Julliard, 1990, p. 10.

nécessité de son contraire — l'inconvenant —, qui lui est intimement ombiliqué et qui maintient l'individu à une distance essentielle d'une modélisation stérile et d'une codification abêtissante?

Car en deçà de la loi écrite et de la loi morale, les égards, la politesse et les usages de la civilité constituent sans doute le lieu à la fois le plus ténu et le plus prégnant de notre être-ensemble, la médiation culturelle à la fois la plus forte et la plus effacée de notre socialité; sans cette médiation, nous sommes irrémédiablement condamnés à souffrir d'un manque de considération et de reconnaissance, ou carrément d'indignité, comme un grand malaise dans la civilisation.

Tel est l'objet de ce collectif : tracer et retracer ce qui fut, en une époque pas si lointaine après tout, la traduction littéraire d'un aisé malaise de civilisation et de modernité, lequel n'a d'ailleurs pas fini de sculpter, parfois le plus subrepticement du monde, ce que l'on perçoit ou juge comme inconvenant, convenable et même convenablement inconvenant.

Si l'inconvenant semble pouvoir se définir par « ce qui n'est pas convenable » (et inversement), il s'avère que ces deux notions, pour antithétiques qu'elles puissent paraître, ne sont pas mutuellement exclusives. La littérature nous indique qu'il y a des façons convenables d'être inconvenant, ou encore qu'il y a des manières inconvenantes de se montrer convenable. C'est là le travail de la dictature des apparences, qui règne sur les comportements mondains du XIX<sup>e</sup> siècle et qui, idéalement toujours préservée, couvre les écarts de conduite d'un faux-semblant de respectabilité.

En la matière, de surcroît, rien n'est figé : l'inconvenance érige parfois ses propres modèles, lesquels risquent ensuite, à leur tour, d'être remis en question comme tels. Autrement dit, le « convenable » et l'« inconvenant » ne correspondent pas à des absolus. Toujours, c'est d'un rapport qu'il est question; ce qui est convenable, c'est ce qui *convient* à : une forme qui convient à son contenu ou à son sujet, une position d'énonciation qui trouve des mots, ses mots, pour bien dire,

une manière sincère d'être qui correspond à soi, un comportement qui reflète celui, attendu, des représentants d'une classe ou d'un statut social bien défini. On le voit, la grande variabilité des cadres de référence motive un déplacement constant de la définition des concepts.

Le convenable est appréhendé selon des échelles et des dosages appartenant à chaque état de civilisation, groupe social ou micro-communauté. Être convenable renvoie sous cet angle à une question de mesure, de calibrage : il faut savoir donner et recevoir de façon juste, calculer pour ne pas en faire trop ou trop peu. Toute méconnaissance de ces normes encourt des risques et, surtout, bouleverse des systèmes de valeurs, met en confrontation différents paradigmes et leurs appareils de codes respectifs. Entre eux la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle place souvent des personnages écartelés, des héros se jouant de la convenance, la réinventant ou obligeant son retournement, parfois même récompensés de leur indépendance d'esprit face à une morale bourgeoise dont on aime illustrer l'étroitesse. Ou encore, à l'inverse, le romanesque se nourrit des affres de protagonistes qui ne maîtrisent rien du tout, disent ce qui ne doit pas être dit, parlent quand il faudrait se taire.

La littérature, elle, en dit toujours davantage. Elle évoque, raconte et critique, bref met en mots la portée de ces (et de ses) inconvenances, dont les auteurs ici réunis font ressortir les enjeux sociaux, politiques, moraux, anthropologiques, esthétiques et poétiques.

En première partie, « Délinquances de la convenance », ils explorent les limites, les marges et les seuils de la convenance et de l'inconvenance. Comme nous le verrons, les écrivains et artistes visitent et revisitent ces entre-deux, en assouplissent et plient les frontières rigides, voire les transgressent ou les effacent, par des moyens et des formes, des voies et des voix, qui leur sont propres. Ces inconvenances, qui prennent appui sur le rire, la logorrhée, le corps désinhibé ou la laideur exhibée, provoquent des réactions se situant, elles aussi, hors de la bonne contenance impassible qui se veut le signe et la garantie d'un ordre social intact; qu'il s'agisse d'une

hilarité, d'un malaise ou d'une indignation, l'agitation provoquée confirme que l'inconvenance, jamais inoffensive, ne saurait passer inaperçue — là n'est d'ailleurs ni son objectif ni sa fonction — et risque toujours de perturber le fonctionnement ou l'équilibre d'un groupe.

Le rapport à la communauté fait l'objet de la deuxième partie, « Inconvenances et anathèmes » : il s'agit alors de se pencher sur des individualités singulières, qui se placent (ou sont placées) en marge d'une collectivité érigeant des modèles, des façons de faire, des normes. Forgées par la tradition, les rites, les valeurs ou les usages, ces règles du vivre-ensemble déterminent les liens filiaux, les alliances, les héritages, s'immiscant ainsi dans les intimités et, paradoxalement, générant de ce fait la dissidence. Lorsqu'exposée, cette dissidence force l'expulsion du coupable hors du système en place, ce dernier ne pouvant tolérer, semble-t-il, non pas tant l'anticonformisme comme tel que la revendication de l'incartade et la corollaire remise en cause, directe et manifeste, des fondements de l'orthodoxie.

La parole, qui profère, dénonce ou raconte les inconvenances, traverse ce collectif. La convenance comme l'inconvenance sont des actes de langage; dans chaque mot et chaque silence se loge potentiellement une courbette ou un pied-de-nez, un hochement de tête ou une grimace, une révérence ou une bravade envers les normes édictées. En 1976, réfléchissant aux « choses qu'on se refuse à dire ou qu'on interdit de nommer », Michel Foucault affirmait qu'il « faudrait essayer de déterminer les différentes manières de ne pas [...] dire, comment se distribuent ceux qui peuvent et ceux qui ne peuvent pas [...] parler, quel type de discours est autorisé ou quelle forme de discrétion est requise pour les uns et les autres<sup>3</sup>. » La littérature parle de ces (in)discrétions. À notre tour de nous faire indiscrets, à notre façon, et de les mettre au jour.

3. Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. Tome 1 : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1976, p. 38-39.